Mercredi 01.07.20 | 53e année | Nº 23

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Fabio Bongiovanni

Bienvenue chez vous

C'est un rude combat, mais notre ville ne manque pas d'atouts: cet été, toutes les zones touristiques suisses cherchent à attirer les vacanciers. La compétition est acharnée et chacun met en vitrine ses attractions. Zermatt affiche son Cervin, Genève projette son jet d'eau, Grindelwald signale son Jungfraubahn.

Et Neuchâtel? Nous n'entrons pas dans ce match sans quelques cartes maîtresses. Il y a d'abord notre lac, une extraordinaire carte de visite, un joyau que notre Ville veut et doit encore mieux mettre en valeur. L'ambitieux projet des Jeunes-Rives est prévu pour le faire: c'est un investissement important bien sûr, mais qui servira plusieurs générations de Neuchâteloises et Neuchâtelois. Le site de Vidy a été aménagé avec l'Expo nationale de 1964 et enchante encore les Lausannois après 50 ans. C'est sous ces auspices que nous devons envisager le projet de nos Jeunes-Rives: ce que nous décidons aujourd'hui sera encore salué et fréquenté en 2070.

Mais la beauté de nos sites ne nous dispense évidemment pas d'être accueillants. Pour les propriétaires de chiens, nous avons prévu cet été des zones permettant aux maîtres et à leur compagnon de se baigner de concert. Nature en ville permettra d'enthousiasmer les amateurs de vie à la fois sauvage et urbaine. Et nous vous montrons que nos spots estivaux n'ont rien à envier aux destinations les plus courues.

Bref, avec ce journal, vous portez littéralement l'été entre vos mains. Profitez-en! Profitez de votre ville, de ses trésors, de ses cafetiers-restaurateurs et de ses commerces. En un mot comme en cent: bienvenue chez vous!

Directeur des Finances, de l'Economie et des Ressources humaines

La plage du futur parc urbain des Jeunes-Rives facilitera l'entrée à l'eau des baigneurs. (Nightnurse images, Zurich)

Les Jeunes-Rives respirent

Le Conseil général a accepté lundi soir un crédit de 16,8 millions de francs pour le tant attendu réaménagement des Jeunes-Rives. Projet phare de la législature, il vise à créer un parc urbain de près de 7 hectares où il fera bon flâner, jouer, se restaurer et profiter des joies aquatiques. Les travaux démarreront en juin 2021.

«Nous sommes émus! Tous les membres du Conseil communal se sont beaucoup investis pour faire mûrir ce projet, qui a enfin passé le cap du Conseil général lundi soir. Nous espérons ainsi combler les attentes de la population, d'autant plus pendant la crise sanitaire que nous traversons», indique Christine Gaillard, directrice de l'urbanisme. Dix-sept ans après son refus en votation populaire, au lendemain de l'Expo 02, le réaménagement s'organisera en deux étapes.

Maintenir l'accès aux rives

«Cette réalisation en deux phases répond à la volonté d'offrir un immense parc avec de nombreuses activités, et surtout de garantir son accessibilité à la population. Les travaux lourds auront lieu à la saison froide», précise Christine Gaillard. Sur place, le grand public pourra s'informer davantage sur le projet dans sa globalité le long d'un parcours numérique interactif, mis en place cet l'été. Devisé à 26,6 millions de francs au total, le projet est le fruit de consultations étendues. Un préfinancement de 11,7 millions de francs a déjà été constitué dans les comptes 2019. Les travaux de la première phase s'étendront de juin 2021 à mai 2023.

Lauréat du concours Europan 10, le projet «Ring» développé par le bureau d'architectes neuchâtelois frundgallina n'a cessé d'évoluer, donnant aujourd'hui une large place à la végétalisation. Les arbres existants seront maintenus et complétés par de nouvelles essences mieux adaptées aux périodes de sécheresse. Café-bain, restaurant avec terrasse, grande place de jeux, vestiaires munis de douches et wc et kiosque à musique équiperont notamment le parc pour les activités de loisirs. (Voir aussi en p.3-10-11)

Le Musée d'art et d'histoire accueille la 3e enquête photographique neuchâteloise, dédiée à la flore sauvage.

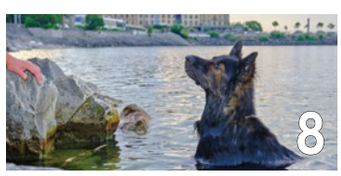

Six zones engazonnées et trois zones de baignade pour permettre aux chiens de s'ébattre, sans laisse.

Se croire aux Seychelles ou en Orient... Nos bons plans pour s'évader cet été, sans partir de Neuchâtel.

Publicité

DANSE EQUILIBRE

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

envolēe
coaching

Nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture de notre **espace de coaching au centre-ville de Neuchâtel !**
Nous vous accueillons pour des séances individuelles ou en groupe.
Besoin ou envie de changement ?
Contactez-nous : www.envolee.ch

Caroline Allemann et Virginie Obrist

AU TIGRE ROYAL
Rue de l'Hôpital 6 • 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 18 50 • www.tigreroyal.ch

ATHEMIS
AVOCATS ET NOTAIRES
FIDUCIAIRE ET FISCALITÉ
CONSEIL PATRIMONIAL

COMPLÉMENTARITÉ - ENGAGEMENT - PÉRENNITÉ

ME HENRI SCHALLER CONFIE SON ÉTUDE À ATHEMIS À COMPTER DU 1ER JUILLET 2020.

Me Henri Schaller, notaire depuis de nombreuses années à Neuchâtel, a souhaité confier la reprise de son étude à Athemis afin de pérenniser ses relations clientèle suite à son départ à la retraite.

Nous en sommes très honorés. C'est avec plaisir et grand engagement que nous reprendrons le suivi de ses dossiers. Au sein d'Athemis, Me Philippe Mauler, notaire et associé, se chargera de traiter les affaires qui lui sont confiées avec compétence et diligence.

Athemis adresse ses meilleurs vœux à Me Henri Schaller et le remercie pour la confiance témoignée.

NEUCHÂTEL
Rue du Môle 3
2000 Neuchâtel
+41 (0)32 722 70 22

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Jaquet-Droz 32
2300 La Chaux-de-Fonds
+41 (0)32 910 61 10

LA GRANDE BÉROCHE
Rue de la Poste 4
2024 St-Aubin-Sauges
+41 (0)32 836 26 70

WWW.ATHEMIS.CH NEUCHÂTEL | LA CHAUX-DE-FONDS | LA GRANDE BÉROCHE

Château

Chemin de ronde accessible dès le 6 juillet

Dès le 6 juillet, habitant-e-s et touristes pourront emprunter le nouveau chemin de ronde sur la colline du centre-ville historique. D'une longueur de 220 mètres, celui-ci permet de relier le sud du Château à l'esplanade de la Collégiale à flanc de colline en passant notamment par une toute nouvelle passerelle au nord du cloître, financée par la Ville.

La création d'un nouveau chemin de ronde, plus long que l'ancien qui s'arrêtait dans les coursives du cloître, est au programme de longue date dans le cadre de la restauration de la Collégiale et des espaces bordant ce site historique unique. Il est aujourd'hui réalisé avec la mise en service d'une passerelle de 24 mètres adossée au mur nord du cloître. Les représentants des autorités communales et cantonales ont coupé ensemble le ruban.

Le parcours complet permet une balade originale et surtout une vue à couper le souffle. Adossée au cloître, au-dessus de la falaise creusée par le Seyon, la passerelle a permis de réaliser le chaînon manquant. L'inauguration avait aussi une dimension symbolique, celle d'un trait d'union entre autorités cantonales et communales, puisque le chemin de ronde passe sur les territoires de la République et canton de Neuchâtel et de la Ville de Neuchâtel.

Le nouveau chemin de ronde sera ouvert au public dès le 6 juillet, chaque jour de l'année de 9 heures à 20 heures, comme le cloître. Des travaux sont prévus pour réaménager un ancien sentier qui permet de relier le chemin de ronde à la rue de l'Ecluse, à hauteur du funiculaire du Plan.

Le chemin de ronde offre une vue à couper le souffle.

Le Conseil général a donné son feu vert au projet de réaménagement des Jeunes-Rives

Le projet de réaménagement des Jeunes-Rives prévoit de créer un véritable parc urbain avec une immense place de jeux et une plage verte, assortie d'escaliers et de gradins. (Nightnurse images, Zurich)

Mue des Jeunes-Rives

Jeunes-Rives vont bel et bien changer de visage. Le Conseil général a accepté lundi soir un crédit de 16,8 millions de francs pour la réalisation du premier secteur, qui vise à renforcer la liaison avec le lac. Le second secteur, qui sera aménagé dans la foulée, fera l'objet d'un rapport lors de la prochaine législature.

Tous les voyants semblaient au vert pour le réaménagement des Jeunes-Rives, mis en consultation auprès de 31 acteurs collectifs et de quatre commissions du Conseil général, qui avaient toutes préavisé favorablement le rapport. Pourtant, le projet a suscité de vifs échanges lundi soir au Conseil général, qui siégeait encore dans la salle du Grand Conseil en raison du coronavirus. Le sujet de discorde portait sur le découpage du projet en deux secteurs distincts. Le premier, qui doit se concrétiser entre juin 2021 et mai 2023, prévoit la création d'un café-bain assorti d'une crique revitalisée, d'un restaurant d'une capacité de 60 places, l'aménagement d'une plage verte, accompagnée de gradins et d'escaliers ainsi qu'une immense place de jeux. Le second, dont les travaux se réaliseront dans la foulée, consiste à renouveler les équipements dévolus à la culture et aux loisirs, mais aussi à supprimer le parking tout en proposant des mesures de compensation. «Projet phare de la législature, le réaménagement des Jeunes-Rives répond à une véritable attente de la population. Le confinement a mis en exergue l'importance de proposer des zones de délassement, en particulier pour les habitants qui ne disposent pas d'un balcon ou d'un jardin», a souligné Christine Gaillard, directrice de l'urbanisme.

«Ambitieux mais raisonnable»

Très enthousiasmés par le projet, les différents groupes politiques ont tous exprimé leur envie d'aller de l'avant et de voir enfin se concrétiser ce parc urbain de près de 7 hectares. «Peu sont les villes en Suisse qui offrent un accès aussi large aux rives», estime Johanna Lott Fischer du groupe PopVertSol. Depuis sa genèse il y a 17 ans, au lendemain de l'Expo 02, le projet a pris de l'ampleur et a évolué. «D'un ring harmonieux, mais peu original, le projet est aujourd'hui beaucoup plus avant-gardiste. Si on parle beaucoup de la liaison avec le centre-ville, il conviendra aussi de prendre soin de celle avec la gare », a indiqué Jean Dessoulavy pour les Verts-Libéraux/PDC. «Le projet présenté est à la fois équilibré, enthousiasmant, ambitieux, raisonnable et respectueux des éléments mis en avant lors des consultations. Nous souhaitons que le parc des Jeunes-Rives devienne celui de chaque habitant, quel que soit son âge», a relevé le socialiste Jonathan Gretillat. Mais de regretter: «le défaut majeur du projet réside dans sa séparation en deux secteurs distincts, alors que la vision d'ensemble du réaménagement des Jeunes-Rives est déjà connue». Pour la gauche, ce «saucissonnage» nuit au principe de transparence. Soutenus par les socialistes, le groupe PopVertSol a proposé de fixer une date butoir pour l'utilisation du parking au 1er janvier 2025.

> « Le confinement a mis en exergue l'importance de proposer des zones de délassement, en particulier pour les habitants qui ne disposent pas d'un jardin. »

Travaux en juin 2021

Accepté par 25 voix contre 10 et une abstention, cet amendement a déplu le PLR. «Ce projet abouti, qui nous tient à cœur, a fait l'objet d'accords consensuels au sein des commissions du Conseil général. Aujourd'hui, on se tire une balle dans le pied! Nous voulons que ce secteur 2 soit réalisé et que ce parking soit supprimé, mais avec des mesures compensatoires et un accompagnement réfléchi. Ces amendements de dernière minute donnent le sentiment qu'on ruine dix ans de travail», a déploré Christophe Schwarb. «Notre Conseil s'engage à tout mettre en œuvre pour concrétiser la totalité du projet, y compris le secteur 2 avec des solutions pour le stationnement », a tempéré Christine Gaillard, soulignant que le réaménagement est porté par l'ensemble du Conseil communal. Les travaux préparatoires démarreront dans un an, en juin prochain 2021. (ak)

Six concerts à savourer dans la douceur d'une fin d'après-midi cet été à la Collégiale

Une pluie de notes en plein air

De concertos baroques au Clavier bien tempéré de Bach, en passant par des chants orthodoxes russes, un jeune quatuor à cordes français et une nuit d'amour (en)chantée avec des lieder de Schubert, Liszt et Berg: la musique sera reine cet été à la Collégiale, avec un concert en plein air à savourer chaque samedi du 11 juillet au 15 août sous les magnifiques voûtes en ogive du cloître ou, si le temps le permet, dans la cour du Château.

Les concerts se tiendront au cloître ou, pour pouvoir accueillir davantage de monde dans le respect des mesures sanitaires, dans la cour du Château.

A l'origine de ce petit festival convivial lancé à l'été 2018, les Concerts de la Collégiale se sont empressés de le remettre sur pied début juin lorsque l'amélioration de la situation sanitaire a de nouveau permis d'envisager sa tenue. Alors que nombre de manifestations ont dû être annulées, «il nous tenait à cœur de pouvoir proposer ces instants de musique vivante, dans le respect des mesures sanitaires», relève le directeur artistique des Concerts de la Collégiale, Simon Peguiron. Non seulement pour le public, «sevré» de concerts pendant de longs mois, mais aussi pour soutenir les musiciens. Malgré les aides mises sur pied, «les acteurs culturels se trouvent dans une situation difficile. Il y a une vraie souffrance», relève l'organiste de la Collégiale.

Côté programme, ce troisième Festival d'été fera la part belle à la voix, sous différentes formes: en formation chorale avec l'Ensemble vocal de la Collégiale, qui emmènera le public de la sombre piété de Schubert à la gaieté entraînante des chants moraves de Dvorak; en solo avec piano avec la mezzo-soprano Claudine Charnay, qui nous fera vivre une «Nuit d'amour» aux côtés de Schubert, Alban Berg, Liszt Debussy et Poulenc; mais aussi en quatuor a capella avec l'ensemble Tchesnokov, qui chantera l'âme russe.

Le public pourra par ailleurs entendre l'un des quatuors à cordes les plus en vue de la jeune génération française, le Quatuor Yako, dans des œuvres de Beethoven et Mendelssohn, ainsi qu'un jeune ensemble baroque formé en partie d'interprètes de la région, Hortus Amoris, dans un programme «pétillant» de concertos italiens qui fera intervenir des instruments méconnus, telle la viole d'amour. Enfin, le piano sera également à l'honneur, avec le Clavier bien tempéré de Bach, dont Simon Peguiron jouera le premier volume.

Réservations conseillées

Les concerts se tiendront dans le déambulatoire du cloître ou, si le temps le permet, dans la cour du Château. Le lieu sera communiqué la veille au soir, sur le site www.collegiale.ch. Le nombre de places étant restreint en raison des mesures de distanciation sociale, les réservations sont vivement conseillées. En cas de forte demande, certains concerts pourront être doublés. (ab)

Du 11 juillet au 15 août, le samedi à 18h. Entrée libre, collecte. Réservations au 077 915 77 96 ou par e-mail à simon@nazard.org.

Lectures au cloître

Le cloître de la Collégiale ne s'emplira pas uniquement de musique cet été, mais accueillera également deux évènements littéraires sous l'égide des Lundis des mots. Avec la complicité d'une comédienne, l'auteure et metteure en scène Dorothée Thébert présentera une lecture à deux voix de Thérèse et la chèvre – ou le télescopage improbable d'une sainte aspirant au sublime et d'une chèvre peinant à articuler une pensée. La performance aura lieu le 20 juillet à 18h30. Le 24 août, à la même heure, le public pourra entendre Antoinette Rychner lire quelques pages de Peu importe où nous sommes!, un récit poignant sur le quotidien bouleversé d'une famille confrontée à la maladie.

Agenda culturel

Galeries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN (Espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di 11h-18h, tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Redécouverte dans les vastes salles du Musée: les collections permanentes; les automates Jaquet-Droz (sans démonstration); le legs Amez-Droz et l'exposition «Neuchâtel: une histoire millénaire». Maximum 50 visiteurs. La cafétéria accueille jusqu'à 4 personnes et la boutique est fermée jusqu'à de nouvelles dispositions.

Galeries de l'histoire, antenne du MAHN, (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14h-16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di 10h-18h, tél. 032 718 37 00, www.museum-neuchatel.ch. Espaces accessibles: Cabinet des curieux; Dioramas des mammifères; Dioramas des oiseaux et des oiseaux d'eau (sans interactivité), boutique. Espaces fermés: A l'échelle des insectes, Histoire de terre, Traces des mammifères. Maximum 75 visiteurs.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di 10h-17h, tél. 032 717 85 60, www.men.ch. Exposition temporaire «Le mal du voyage», un médiateur est à disposition les mercredis et dimanches à 14h; «L'impermanence des choses» exposition de référence. Le Café propose une petite restauration et fonctionne selon les recommandations de Gastro Suisse.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), tél. 032 718 23 50/53, www.jbneuchatel.ch. «Trois règnes» exposition d'aquarelles d'Antoine Richard, Café du jardin, tous les jours de 10h à 18h jusqu'au 6 décembre 2020. La fréquentation simultanée du JBN est limitée à 300 personnes.

Atelier des musées Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032/717.79.18.

Ateliers 4-6 ans:
- «Des fleurs aux mille couleurs» Jardin botanique, lu 06.07 14h00-15h30
- «Papillons» MHN, me 08.07 10h00-12h00
- «A plumes» MHN, me 08.07 14h00-15h30
- «Les mystères de la plage» MEN, ve 10.07 14h00-15h30

Ateliers 4-6 ans DUO (1 enfant + 1 adulte):
- «Fleurs…couleurs…bonheur!» MAHN, ma 07.07 14h00-15h30
- «Dragon, anges ou démons» MAHN, je 09.07 10h00-11h30

Ateliers 7-11 ans:
- «Des fleurs aux mille couleurs» Jardin botanique, lu 06.07 10h00-11h30
- «Une journée sur la piste des habitants de la forêt» MHN et Jardin botanique, ma 07.07 9h30-15h30

Ateliers ados (dès 12 ans):
- «Les surprises du monotype» MAHN, me 08.07 14h00-1600

Ateliers adultes (dès 16 ans):
- «Atelier de gravure» MAHN, sa 11.07 11h00-17h00

Et plein d'autres ateliers sur www.atelier-des-musees.ch

Divers:

La Galerie du Griffon (ch.de la Justice 20), vernissage de l'expo «Poïétique», je 02.07 de 18h00 à 20h. Exposition du 02.07 au 13.09.2020

Actualité culturelle

Festisub au Muséum

(David Salvatori)

Le public n'a pu les découvrir en mars dernier, l'édition 2020 de Festisub ayant été annulée en raison de la pandémie: les quinze photos lauréates du traditionnel concours organisé par le Festival de l'image-sous-marine de Neuchâtel s'invitent au Muséum d'histoire naturelle, le temps d'une exposition à voir dans le hall. Deux catégories étaient à choix: «Eau Douce» et «Duo Mer», qui demandait aux candidats de présenter un set de deux photos sous-marines, l'une «grand angle» et l'autre «macro». A l'image, une tortue de mer emmêlée dans un sac plastique, photographiée par David Salvatori puis libérée.

Jusqu'au 4 octobre au Muséum d'histoire naturelle, ma-di de 10h à 18h.

Théâtre en plein air

Le festival proposé cet été par le théâtre Tumulte dans les jardins de la villa Lardy démarre ce jeudi avec «L'ouvrir», une pièce qui dit les «déboires-espoirs tragicomiques» d'une intermittente du spectacle, mère célibataire sans pension alimentaire. Sur le seuil de son camion-chapiteau, la comédienne Isabelle Bonillo témoigne avec humour de son parcours, dans l'espoir que d'autres suivent. Et que l'on passe de «l'égocentrisme forcené» à «la solidarité bénéfique». La comédienne donnera ensuite la réplique du 16 au 26 juillet à Monique Dittisheim dans la dernière création du théâtre Tumulte, «Reines de pique», une pièce de Jean-Marie Piemme qui met en scène une ancienne actrice et sa domestique. En route vers Douvres, elles devisent, «jamais d'accord, toujours brillantes», «presque amies, ennemies toujours un peu». Le festival se poursuivra du 30 juillet au 2 août avec «Ma folle otarie» de Pierre Notte, un conte philosophique interprété par Olivier Nicola, pour se clore du 6 au 9 août avec des «poèmes, histoires et contes humoristiques» racontés par le théâtre Tumulte.

«L'ouvrir», de et par Isabelle Bonillo. (Photo Philippe Pache)

«L'ouvrir»: du 2 au 12 juillet dans les jardins de la villa Lardy, je-sa à 20h, di à 17h. Réservations et programme complet sur www.tumulte.ch

Yori, le jeu de la vie

Déjà auteur de deux pièces de théâtre, Fabien Goiffon, régisseur au Théâtre du Passage, vient de sortir son tout premier roman, «Yori - Le jeu de la vie», un ouvrage de science-fiction paru aux édition Spinelle dont l'action se déroule sur Opéra, une lointaine planète où règne un bien cruel divertissement populaire: Le Jeu de la vie. Chaque participant doit offrir son sang, afin de s'incarner sur Terre pour remplir une mission dans le souvenir est effacé dès la naissance. Accusé à tort d'un attentat commis par les rebelles, Yori, plus grand champion que le jeu n'ait jamais connu, devra retourner clandestinement sur Terre pour sauver sa peau et celle de sa compagne, Ambre. Mais à ses trousses, le cruel Pavillon, chef des services secrets royaux, a d'autres projets…

«Yori – Le Jeu de la vie»: à commander sur www.editions-spinelle.com et sur Amazon.

Le Musée d'art et d'histoire accueille la troisième édition de l'enquête photographique neuchâteloise

Une plongée dans la flore sauvage

Lauréate de la troisième enquête photographique neuchâteloise, Olga Cafiero a arpenté pendant une année le territoire neuchâtelois à la découverte de la flore sauvage. Son appareil en bandoulière, elle s'est lancée à la recherche des spécimens que nous voyons sans les regarder, essayant de débusquer ceux qui se font plus rares ou ceux qui nous envahissent. Son travail est à découvrir du 3 juillet au 27 septembre au Musée d'art et d'histoire, dans le cadre de l'exposition «Flora Neocomensis».

Depuis 2013, la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, confie tous les deux ans à un photographe la réalisation d'une enquête photographique. Cette démarche, à laquelle s'associe l'Institution suisse pour la conservation de la photographie, s'inscrit dans la volonté d'encourager la création photographique et de constituer progressivement un patrimoine photographique cantonal. Après Yann Mingard, qui a enquêté sur les découpes territoriales du canton, et Serge Fruehauf, qui a recensé les bâtiments les plus contemporains du territoire, la troisième édition est revenue à Olga Cafiero, une jeune photographe suisse et italienne qui s'est proposée de mettre en images la flore sauvage.

Lors de ses balades, Olga Cafiero a déniché plus de 160 spécimens, sur les plus de 2300 actuellement dénombrés. Après les avoir inventoriés photographiquement, tantôt dans leur milieu naturel tantôt en studio, elle a dressé un état des lieux en mobilisant plusieurs genres visuels, tels la nature morte, le paysage ou l'imagerie scientifique. «Il en résulte un corpus singulier aux facettes multiples et inattendues, aussi rigoureux dans l'inventaire et l'identification des espèces végétales que poétique et complexe dans ses langages visuels», souligne dans un communiqué le Musée d'art et d'histoire.

L'exposition s'accompagne d'un beau livre paru aux éditions Scheidegger&Spiess à Zurich. Deux visites commentées par Olga Cafiero se tiendront le mardi 7 juillet à 12h15 et le samedi 26 septembre à 16h.

«Flora Neocomensis»: du 3 juillet au 27 septembre au Musée d'art et d'histoire, ma-di de 11h à 18h.

Un chardon penché (Carduus nutans L), sous l'œil de la photographe Olga Cafiero.

Passe ton été aux

Ponts-de-Martel

#faispastavalise

neuch-holidays.ch

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

JURA TROIS-LACS DREI-SEEN-LAND
PAYS DE NEUCHÂTEL

HotellerieSuisse
Région Suisse romande
Neuchâtel – Jura

GASTRO NEUCHÂTEL
Chambre cantonale de l'hôtellerie et de la restauration

NEUCHÂTEL
VINS • TERROIR

La chronique Nature en ville

Des renards toujours plus citadins

Aujourd'hui les rouquins sont dix fois plus nombreux en ville qu'à la campagne. A Neuchâtel, quelques petits malins occupent les beaux quartiers arborés et sortent au centre pour se restaurer. Tout ça à l'œil!

Moins appétissantes qu'une prairie remplie de rongeurs rondelets, les poubelles constituent un buffet pratique pour le renard. (Photos de Laurent Geslin tirées du livre L'Odyssée du renard).

A chaque fois qu'Eddi Macuglia se rend à Monruz pour la tonte des pelouses ou la taille des arbres du quartier, il a le sourire. Il sait qu'une surprise l'attend derrière le portail d'une ancienne bâtisse au jardin luxuriant et coupé du tumulte citadin. «J'ai parfois la chance d'apercevoir la famille de renards installée là. Ils sont peu farouches, car mon équipe et moi sommes les seuls à entrer dans cette propriété. Le reste du temps, ils mènent leur petite vie», explique le contremaître, responsable de l'entretien des espaces verts au Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel. «En juillet, les renardeaux s'aventurent de plus en plus loin du terrier pour jouer et explorer. J'adorerais avoir le temps de m'installer derrière un buisson pour les observer», poursuit-il.

Cela fait longtemps qu'Eddi Macuglia n'est plus étonné de croiser des goupils en ville. De nos jours, ces animaux y sont dix fois plus nombreux qu'en milieu rural. Zurich abrite par exemple près de 1000 individus. A Neuchâtel, la population de rouquins semble moins importante. S'il n'existe aucun inventaire, les signalements citoyens recueillis par Info fauna donnent une idée de sa taille. Entre 2000 et 2020, seuls 106 renards ont été observés et 53 ont pu être photographiés. «Leur nombre reste stable, constate Eddi Macuglia. On les rencontre toujours dans les mêmes îlots de verdure peu fréquentés, tels que la Colline de Mail ou le Vallon de la Serrière. Et comme ils ont besoin d'un certain territoire, notamment pour élever les jeunes, les possibilités d'établissement restent limitées.»

Mais pourquoi la ville? Pour ses fast-food bien sûr! La nuit, le renard fouille les composts, les poubelles et finit les restes de pique-niques. Eddi Macuglia estime toutefois que Neuchâtel n'est plus aussi attrayante qu'avant: «La majorité des poubelles ne sont plus sorties dans la rue le soir, mais jetées dans des containers enterrés.» Qu'importe, il reste les fruits tombés des arbres, les rats et les souris. «C'est un bon chasseur, il a donc un rôle à jouer ici», souligne Eddi Macuglia.

Autre avantage: pas de fusils. Un sacré argument, sachant que 20 000 renards sont abattus chaque année en Suisse. Quant à la circulation, le goupil s'en accommode. «Nous retrouvons très peu de carcasses, car on roule lentement au centre et le renard des villes apprend à gérer le danger», observe-t-il. Selon Info fauna, seules 34 victimes de la route sont à déplorer à Neuchâtel depuis vingt ans.

Hormis quelques emballages déchiquetés dans les parcs, Vulpes Vulpes est un voisin discret et inoffensif. Mais il arrive qu'on le mette à la porte. «Une femelle qui vivait dans le cimetière de Beauregard, où elle a mis bas plusieurs fois, a été poussée au départ, car elle creusait des trous sur les tombes, ce qui était difficile pour les familles.» Un petit crève-cœur pour le contremaître qui se souvient de ce matin de décembre où il avait retrouvé un jambon entier, sous plastique, enterré dans un coin du cimetière. «La renarde l'avait sorti d'une poubelle au lendemain des fêtes. Les humains achètent tellement de nourriture… Nous l'avons déballé et remis en place.» Avec tout ce gaspillage et ces déchets, on se demande qui de l'homme ou du renard est le plus nuisible. Cette année-là en tout cas, c'était Noël pour la rouquine.

Christine Wuillemin
La Salamandre

En ville, les jardins et même les cimetières tranquilles font les meilleures cachettes.

De sa campagne natale à son arrivée en ville, découvrez le fabuleux destin du goupil dans le livre **«L'odyssée du renard»** et dans la **Revue Salamandre n°253**

salamandre

Rendez-vous sur: **salamandre.org/vivrelaville**

Une campagne pour découvrir le parcours « Nature en ville »

La préservation de la biodiversité, un atout pour le tourisme estival

Le parcours Nature en ville, reliant les piscines du Nid-du-Crô au Laténium, n'est plus seulement un itinéraire didactique servant à sensibiliser le public aux espaces naturels, mais devient également un lieu touristique. Ce chemin pédestre idyllique au bord du lac à l'est de Neuchâtel s'embellit de nouvelles plantations suite aux travaux autoroutiers.

Onze panneaux instructifs jalonnent le parcours « Nature en ville », qui relie les piscines du Nid-du-Crô au Laténium. (David Marchon - Atelier 333)

Il faut environ 2h à 2h30 de marche facile pour cette promenade à la découverte de la faune, de la flore et du paysage urbain, un peu plus si l'on s'arrête devant les 11 panneaux instructifs qui jalonnent le parcours. Inauguré en 2014, le parcours « Nature en ville » est la partie visible d'un programme lancé il y a plus de 25 ans pour préserver et valoriser la biodiversité en milieu urbain.

« En donnant un coup de projecteur sur le parcours Nature en ville au tout début de l'été, lors d'une année spéciale où beaucoup de Suisses passent leurs vacances dans notre pays, nous voulons montrer que la préservation de la nature et le tourisme peuvent parfaitement aller de pair », explique la conseillère communale Christine Gaillard. Un dépliant bilingue, distribué massivement et disponible aux guichets de Tourisme neuchâtelois, donne toutes les informations pratiques et dispense aussi des conseils de lecture pour celles et ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances de matière de faune et de flore locales. Des vidéos seront bientôt aussi disponibles sur la chaîne YouTube de la Ville de Neuchâtel.

« Nature en ville », c'est d'abord une action innovante lancée dès 1994, année où Neuchâtel inscrivait dans son plan directeur la conservation et la valorisation d›espaces verts en milieu urbain, en favorisant les milieux naturels pour les espèces menacées. Les deux plans d'actions lancés entre 1999 et 2014 ont permis de réaliser près de 60 mesures concrètes en faveur de l'environnement.

Depuis, cette politique en faveur de la biodiversité s'est intensifiée avec l'adoption d'un rapport au Conseil général en 2017, qui a notamment clarifié la gouvernance des actions « Nature en ville », reconnue comme pionnière du genre en Suisse romande, pour rendre plus visible ses actions et développer de nouveaux partenariats.

La Ville crée des zones de liberté et de baignade pour nos amis à quatre pattes

Parce que les chiens ont le droit de s'ébattre !

Davantage de liberté pour nos amis à quatre pattes : la Ville de Neuchâtel vient de délimiter six zones engazonnées pour permettre aux chiens de s'ébattre sans être tenus en laisse. Trois espaces dédiés à la baignade ont aussi été répartis sur le territoire communal, et l'accès aux rives sera assoupli. Des panneaux et des sachets seront installées dans le courant de l'été.

Jusqu'ici, la réglementation imposait aux propriétaires de maintenir leurs chiens en laisse sur la majorité du territoire communal et ne tolérait la présence canine sur les rives qu'entre octobre et mars. Depuis cette année toutefois, la modification de la Loi cantonale sur les chiens (LChiens) impose aux communes de leur ménager des espaces pour s'ébattre librement. La Ville de Neuchâtel avait déjà préparé le terrain : en été 2019, un sondage a été réalisé auprès d'une centaine de propriétaires à différents lieux de la ville. Les doléances ont été prises en compte, et tout récemment encore, les services concernés recevaient le collectif « Vivre à Neuch avec mon chien ».

Besoins fondamentaux

« La nouvelle loi, de même que l'application que nous proposons à Neuchâtel, résulte d'une évolution des mentalités, qui voit les chiens non plus comme une nuisance potentielle mais comme des êtres dotés de besoins fondamentaux, résume la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin. Dès lors les zones ont été choisies pour leur permettre de s'ébattre avec un maximum de liberté, tout en prenant soin de ne pas gêner les autres usagers. »

Six zones de liberté ont donc été identifiées d'est en ouest, totalisant plus de 40'000 mètres carrés : à Monruz vers le Palafitte, la plage du Nid-du-Crô à l'ouest des piscines, le Jardin du Prince près du Château, Pierre-à-Bot (hormis zones réservées pour d'autres usages, le nord du port de Serrières et le Chanet.

Trois zones de baignade ont été désignées sur le territoire communal. Les toutous pourront goûter la fraîcheur de l'eau au bout du parking P+R Serrières, sur la crique de la plage du Nid-du-Crô ainsi que sur la baie de l'Evole.

L'accès au reste des rives, auparavant interdit à la belle saison, s'assouplit également. Sur le territoire communal, les maîtres pourront promener leur compagnon au bord du lac avant 9h du matin et après 22h du 15 mars au 15 octobre. Un allègement qui répond aux demandes des propriétaires de chiens, qui les promènent souvent au petit matin ou tard le soir. Un courrier explicatif accompagné du nouveau flyer édicté par le service communal de la sécurité sera prochainement envoyé à tous les propriétaires de chiens afin de les informer des nouvelles dispositions. Infos : www.neuchatelville.ch/chiens

Aïko profite des joies de l'eau, dans la baie de l'Evole. (Bernard Python - Atelier 333)

Le plan « canicule – grand froid » réactivé à Neuchâtel et dans les communes parties à la fusion

Les bons réflexes en cas de canicule

Attention aux grandes chaleurs ! Cet été, les habitant-e-s de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin qui se sentiraient en état de vulnérabilité, peuvent solliciter une aide en période de canicule, en recevant un coup de téléphone, voire une visite sur inscription. Cette prestation lancée l'an dernier a déjà connu un vif succès en ville de Neuchâtel et se voit désormais étendu aux autres communes parties à la fusion.

Le plan canicule-grand froid est activé et s'adresse désormais à tous les habitants des quatre communes parties à la fusion.

Le plan « canicule – grand froid », actif pour la première fois l'été dernier et en décembre pour le volet hivernal, reprend du service à l'approche des grandes chaleurs. Cette année, il s'adresse aussi aux habitant-e-s des communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin, qui fusionneront au 1er janvier 2021. Son but : permettre à toute personne dépendante ou en état de vulnérabilité de recevoir un appel, puis éventuellement une visite d'un-e auxiliaire de santé pour s'assurer que tout va bien. Cette action, menée en collaboration avec la Croix-Rouge neuchâteloise, a permis l'été dernier de garder le lien avec près de 108 personnes au téléphone et de faire quelques visites à des personnes âgées, malades ou seules.

L'expérience de la hotline

« Le plan canicule-grand froid sort renforcé de sa première année d'existence, mais aussi de l'expérience du Covid-19, où la Ville a mis en place une hotline pour les personnes à risques de tout le territoire de la commune prochainement fusionnée, explique la conseillère communale Anne-Françoise Loup. Cette prestation d'urgence a permis de conserver le lien avec les citoyens dans un contexte éprouvant. » La ligne téléphonique a recueilli plus de 250 appels entre la mi-mars et le 5 juin dernier. A noter que le plan « canicule – grand froid » ne prévoit pas de faire des achats mais uniquement de s'assurer de l'état de santé des personnes inscrites.

« Cette hotline est un complément très apprécié au travail de proximité et de maintien du lien social que nous effectuons avec nos agents de sécurité publique », indique de son côté Didier Boillat, conseiller communal à Corcelles-Cormondrèche, rejoint par sa collègue de Peseux, la conseillère communale Patricia Sörensen : « Dans la continuité du plan Covid-19, qui a généré de belles actions solidaires, nous sommes heureux de pouvoir, par ce moyen, continuer à prendre soin des personnes en état de vulnérabilité. »

Un courrier a été envoyé à toutes les personnes de 75 ans et plus habitant les quatre communes, accompagné d'un dépliant illustré avec de bons conseils pour tenir le coup lors des pics de canicule. Il est notamment recommandé de bien s'hydrater et de manger en suffisance, de se protéger du soleil et de ne pas exagérer les efforts physiques.

Comment s'inscrire ?

Les personnes de 75 ans et plus ou en situation de handicap, domiciliées dans les communes Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire sur le site www.neuchatelville.ch/chaudfroid. Les inscriptions sont aussi possible par téléphone au 032 717 70 70 ou par retour de courrier au Service communal de la sécurité, faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel.

SPINEDI SA
Administrateur
Hubscher Urs Maître Maçon dipl.
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics
Terrassements - Aménagements extérieurs
Carrelage - Forages
Rochettes 7a **CH-2016 CORTAILLOD**
Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - www.spinedi.ch
Depuis 1946 au service de la construction

Ville de Neuchâtel

Besoin d'une autorisation ?
Pour obtenir par exemple :
- Une carte de stationnement pour visiteur
- Une carte pour la zone piétonne à l'acte
- Une carte de stationnement pour chantier

Mais aussi pour obtenir de nombreuses autres autorisations octroyées par la Ville, passez par le site internet **www.neuchatelville.ch/autorisations**

Vous pouvez les commander et payer en ligne.

Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les quatre groupes politiques au Conseil

Pour le groupe PS, le réaménagement des Jeunes-Rives ne peut faire sens que réalisé dans sa globalité. (Bernard Python - Atelier 333)

Groupe Vert'libéraux-PDC
Jean Dessoulavy

Passionnément jusqu'au début de la nuit !

Le groupe Vert'libéraux/PDC est très satisfait que le rapport sur la réalisation du nouveau parc urbain des Jeunes-Rives ait pu être traité avant l'été, et cela malgré l'embuche des restrictions liées au Covid-19.

Ce projet marque un espoir, celui de voir enfin les groupes politiques se mettre d'accord que les travaux d'aménagements puissent débuter dès le printemps 2021. Un projet phare qui, il faut le rappeler, a connu sa genèse il y a 17 ans de cela déjà. Souvenez-vous, le premier projet date de 2003, au lendemain d'Expo 02.

> « Si l'objectif est commun à tous les groupes, à savoir qu'à terme les places de parc doivent disparaître, les moyens pour y parvenir diffèrent.»

Mais, il y a un « mais », ce même « mais » qui a fait capoter le projet lors de la votation du 14 septembre 2003 : l'incontournable, le redoutable, l'indissociable problème du stationnement. Eh oui, lundi soir, le Conseil général a connu une séance marathon de quatre heures de temps avec quatre interruptions de séances qui a montré deux choses :

D'abord, la volonté existe chez tous les groupes politiques pour trouver une solution qui permette d'aménager des rives qui deviennent un lieu de rencontre et de loisirs apprécié de la population.

Ensuite, la confirmation que si l'objectif est commun à tous les groupes, à savoir qu'à terme les places de parcs doivent disparaître, les moyens pour y parvenir diffèrent au point d'empêcher un compromis politique qui, pourtant, semblait acquis après une consultation très large et un gros travail en commission.

Notre groupe est d'avis que fixer une limite temporelle, au 1er janvier 2025, pour un projet urbanistique, c'est mettre beaucoup de pression sur le Conseil communal qui va devoir gérer de nombreux paramètres pour arriver à cet objectif. Des contraintes comme le report du stationnement sur les parkings existants et l'efficacité des P+R, influenceront le calendrier. C'est la raison pour laquelle notre groupe s'est opposé à l'introduction d'une date butoir pour la suppression des places de parcs.

La majorité du Conseil général en a démocratiquement décidé autrement et notre groupe respectera cette décision en espérant qu'elle sera bien comprise par les associations qui défendent les droits des automobilistes.

En conclusion, cette disposition transitoire ne doit pas remettre en question ce magnifique projet.

Groupe PLR
Jérôme Bueche

Jeunes-Rives, morne plaine

Lundi soir, les travées du Conseil général se sont muées en tragi-comédie. Alors que tous les signaux étaient positifs pour pouvoir accepter avec une belle majorité le projet des Jeunes-Rives, il a fallu que les groupes de gauche arrivent à la dernière minute avec des amendements mettant en péril un compromis helvétique, et trop mollement défendu par le Conseil communal.

Les Jeunes-Rives, ce projet qui depuis 20 ans hante la vie politique neuchâteloise. À chaque itération, le prix grimpe et les doutes subsistent. Le projet qui nous était présenté, fruit d'un compromis de longue haleine, proposait dans une première phase de revitaliser la partie sud des Jeunes-Rives, avec un accès au lac amélioré, une belle place de jeux et deux établissements publics pour pouvoir se désaltérer. Dans une 2e phase, la suppression de l'actuel parking, le nombre de places devant être compensé, ainsi que l'actuelle « Place Rouge » qui doit être améliorée. Ce beau projet, qui avant le Covid et ses inquiétudes financières, aurait terminé en beauté la dernière législature d'avant la fusion.

> « Ce beau projet, qui avant le Covid et ses inquiétudes financières, aurait terminé en beauté la dernière législature d'avant la fusion. »

Les membres du Conseil général présents

Présidence de M. Alexandre Brodard (PLR), président.

Y compris le président, 38 membres sont présents : Mmes et MM. Jérôme Bueche (PLR), Patricia Burger (VL/PDC), Ilir Bytyqi (Soc), François Chédel (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Jean Dessoulavy (VL/PDC), Michel Favez (PopVertSol), Jimmy Gamboni (PopVertSol), Sahar Ghaleh Assadi (Soc), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Baptiste Hurni (Soc), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Yves-Alain Meister (PLR), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Frédérique Mouchet (PLR), Philippe Mouchet (PLR), Jean-Pierre Mutabazi-Karamage (PLR), Charlotte Opal (PopVertSol), François Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Anne Dominique Reinhard (Soc), Jean-Luc Richard (PopVertSol), Jean-Claude Roueche (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Stéphane Studer (PopVertSol), Mariachiara Vannetti (Soc), Benoît Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

Excusés : Mme et MM. Rahel Aggeler (PLR), Jules Aubert (PLR), Georges Alain Schaller (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Thomas Facchinetti (Soc), président, Mme Violaine Blétry-de Montmollin (PLR), vice-présidente, Mme Christine Gaillard (PopVertSol), M. Fabio Bongiovanni (PLR), et Mme Anne-Françoise Loup (Soc), membres.

général ont la parole

Et voilà, patatras! Comme un cheveu sur la soupe, le groupe PVS, secondé par son comparse PS, a déposé en début de séance un amendement qui prévoit la suppression de l'actuel parking au plus tard au 1er janvier 2025, peu importe l'état d'avancement de la phase 2. Notre groupe, soutenu par celui des Verts libéraux/PDC, a tenté en vain de lutter contre cette hérésie. Le parking ne doit selon nous être enlevé qu'une fois que la Ville aura fait les études nécessaires à la compensation de ces places, et non à une date arbitraire qui ne répond à aucun critère concret. Du coup, la séance s'est transformée en séance de commission ad hoc, pour tenter de trouver un compromis de dernière minute. Hélas, rien n'y fit.

L'attitude très molle du Conseil communal n'a pas aidé. Jamais dans ses interventions, il n'a exprimé une préférence claire sur un moyen de faire avancer ce dossier. Nous aurions pourtant gagné en temps et en efficacité si le Conseil communal avait communiqué clairement les risques et les conséquences des divers amendements proposés.

En résumé, ce qui aurait dû être une fête s'est terminé en débâcle. Le groupe PLR prendra le temps, avec les divers acteurs qui nous avaient contactés durant la phase de consultation, d'évaluer si un référendum doit être lancé ou non. L'idée n'est pas incongrue. Investir 25 millions dans un parc urbain au moment où une crise économique se profile et à la veille d'une fusion mériterait une consultation populaire.

Groupe Popvertsol
Johanna Lott Fischer

Naissance difficile pour le nouveau parc des Jeunes-Rives

Nous l'aurons, le nouveau parc des Jeunes-Rives! Quatre fois plus de plages, une grande place de jeux, une surface verte agrandie avec le maintien des anciens arbres, des toilettes et des vestiaires, des terrains de sport. A une large majorité, le Conseil général a accepté hier soir, après des longues discussions, le rapport du Conseil communal pour enfin réaliser la première phase. Toute la population de la ville, les étudiants de Unilac tout près, mais aussi les nombreux touristes, pourront se délasser dans ce parc urbain de plus de sept hectares, qui retrouvera, ultérieurement, son emprise de l'Expo.02.

Après des louanges chantées à l'unisson par tous les groupes politiques de ce nouveau parc, des dissonances sont vite apparues quand on a touché à la corde sensible, le parking des Jeunes-Rives. Aux amendements de la gauche demandant des garanties pour trouver des solutions pour son démantèlement dans un délai de 5 ans, la droite s'est opposée avec force, mettant en lumière son manque de volonté de le voir disparaître. Pour le groupe PopVertSol, il est primordial que la deuxième phase, c'est à dire la réaffectation du parking en surface verte, soit réalisée, ce que nos amendements vont assurer.

> « Il faut impérativement concevoir une autre forme de mobilité, tout en garantissant l'accès à cet espace public magnifique pour tout le monde. »

Mais vraiment, est-ce qu'au 21ème siècle, on peut encore permettre d'utiliser un des plus beaux endroits de notre ville pour le parking des voitures? Avec le réchauffement climatique, il faut impérativement concevoir une autre forme de mobilité, tout en garantissant l'accès à cet espace public magnifique pour tout le monde.

Le groupe PVS souhaite à tous les lectrices et lecteurs de Vivre la ville un bel été. Profitez des Jeunes-Rives et réjouissez-vous de les imaginer dans trois ans!

Groupe socialiste
Jonathan Gretillat

Réaménagement des Jeunes-Rives, enfin!

Près de 20 ans après la magie d'Expo 02, et le grand vide laissé derrière elle, le Conseil général a enfin validé le crédit permettant l'aménagement d'un grand parc urbain sur le site emblématique des Jeunes-Rives. Ce projet urbanistique majeur pour notre capitale cantonale réjouit fortement le groupe socialiste, qui s'est beaucoup engagé pour son aboutissement.

Cet espace de délassement unique sera un écrin de verdure au cœur de la cité, trait d'union entre la ville et le lac, et doit devenir celui de chacune et chacun. Ses différents aménagements visent à permettre une utilisation populaire et conviviale du site tout au long de l'année. Les composantes inclusives, intergénérationnelles et collectives du nouveau parc urbain, avec une maîtrise publique sur l'ensemble, lui permettant d'être un lieu de rencontre, de culture, de sports et de loisirs, constituaient des conditions indispensables aux yeux du PS.

Le projet validé, ambitieux mais raisonnable, est globalement enthousiasmant, équilibré, et respectueux des nombreux processus participatifs organisés au cours de la décennie écoulée. Le défaut majeur du projet a été corrigé grâce à deux amendements défendus par l'ensemble de la gauche. En effet, le projet initial, de crainte d'un débat public ouvert, visait à repousser à plus tard certaines des questions qui fâchent, en particulier la suppression du parking, ainsi que ses nécessaires mesures d'accompagnement et de compensation. C'est la raison pour laquelle la réalisation du réaménagement était prévue en deux temps et en deux secteurs distincts.

> « Pour disposer de la garantie que le projet d'ensemble puisse bien voir le jour, le site ne pourra plus être dévolu à du stationnement permanent dès 2025. »

Mais aux yeux du groupe socialiste et de ses alliés de gauche, le réaménagement des Jeunes-Rives ne fait sens que s'il est réalisé dans sa globalité, et non pas de manière partielle. Ainsi, pour disposer de la garantie que le projet d'ensemble puisse bien voir le jour, le site ne pourra plus être dévolu à du stationnement permanent dès 2025, et le Conseil communal aura l'obligation de revenir durant la prochaine législature avec le projet de réalisation du secteur 2. La cure de jouvence tant attendue des Jeunes-Rives est désormais en marche!

Prévue dans le cadre du secteur 2, la suppression du parking a suscité un intense débat lundi soir. (David Marchon - Atelier 333)

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de l'Atelier Haldi Sàrl, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Changement d'affectation d'un local commercial en appartement à la rue du Bassin 8, article 557 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 109030, pour le compte de Monsieur Christoph Hausmann. Les plans peuvent être consultés du 3 juillet au 3 août 2020, délai d'opposition.

Demande de Madame Nadia Ieronimo, architecte à Neuchâtel (Service des domaines de la Ville de Neuchâtel), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation d'une serre et d'une clôture de moins d'un mètre à la route de Pierre-à-Bôt 62, article 14359 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 109372, pour le compte de Rétropomme. Les plans peuvent être consultés du 3 juillet au 3 août 2020, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Martial Viret, architecte à Bienne (bureau Viret Architecte SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Assainissement et rénovation d'un bâtiment à la rue des Amandiers 2, article 15455 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 108973, pour le compte de 2G IMMO SA. Les plans peuvent être consultés du 3 juillet au 3 août 2020, délai d'opposition.

Demande de la Société Hitz und Partner SA, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Echange d'antennes sur une installation de communication mobile existante - NETS à la route des Gorges-du-Seyon, DP 655, SATAC 107659, pour le compte de l'Office fédéral des routes OFROU. Les plans peuvent être consultés du 3 juillet au 6 août 2020, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pablo Chinchilla, architecte à Hauterive (bureau W&M architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Elargissement d'une fenêtre à la rue de Treymont 8, article 8913 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 109111, pour le compte de Madame May May Thi Thanh Van Nguyen & Monsieur Vercruysse Nicolas. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 27 juillet 2020, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Daniel Juillerat a réalisé 30 tours en 55 secondes

Un record du monde à Neuchâtel

Ancien enseignant à la retraite, domicilié à Corcelles-Cormondrèche, Daniel Juillerat attend encore l'homologation officielle de son record.

Aussi vite que possible, aussi rapidement que nécessaire: tous ses spectacles ayant été annulés pour cause de Covid, pour occuper ses mains et surtout pour lutter contre la morosité du confinement, le magicien neuchâtelois Daniel Juillerat a décidé de battre un record de magie du Guinness World Records: réaliser le plus de tours de magie possibles en une minute.

Jeudi, c'est au Beau-Rivage, devant ses proches et ses amis, sous le regard attentif de quelques membres du club des magiciens neuchâtelois et devant l'œil expert d'un notaire, que Daniel Juillerat a relevé le défi: il a aligné 30 tours en 55 secondes! Des tours accompagnés à chaque fois de leur description orale: «Le rubik's cube qui se refait, le liquide qui diminue, le bouquet qui fleurit…». A-t-il officiellement battu le précédent record (de 27 tours)? Le magicien attend la validation officielle, dans quelques semaines, mais il est confiant. Et il n'a qu'une envie: pouvoir remonter sur scène!

Pas de feux sur le lac cette année pour le 1er Août

Une Fête nationale dans les quartiers

En raison de l'interdiction décidée par le Conseil fédéral d'organiser des manifestations publiques ou privées réunissant plus de mille personnes, et ce jusqu'au 31 août 2020 au moins, le Conseil communal a décidé l'annulation des festivités organisées de longue date par l'Association des sociétés de la ville de Neuchâtel (ASVN) aux Jeunes-Rives, dont le tir du grand feu d'artifice. L'immense majorité des communes suisses d'une certaine importance ont d'ores et déjà pris la même décision.

Mais le Conseil communal considère néanmoins la célébration de la Fête nationale comme un symbole fort d'appartenance de toutes les citoyennes et tous les citoyens à une même communauté de destin. Il souhaite donc faciliter l'organisation de manifestations décentralisées dans les quartiers, pour inviter la population à ce moment de partage et de rencontre important, dans le respect des règles sanitaires à observer et de la limitation apportée aux rassemblements.

Pour ce faire, les cours, préaux et places inclus dans le périmètre de huit collèges primaires (Acacias, La Coudre, Maladière, Promenade, Parcs, Charmettes, Vauseyon et Serrières) seront mis à disposition des associations de quartiers pour organiser des manifestations décentralisées, destinées essentiellement à accueillir un public de voisins et d'amis du quartier. Un apéritif y sera offert par la Ville. L'orateur officiel de l'édition 2020 sera par ailleurs le célèbre coach sportif Jean-Pierre Egger, qui diffusera son message en ligne le 1er août.

Conseil général

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:
L'arrêté ci-dessous est publié conformément aux articles 129 et 129a de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.
Il peut être consulté à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 29 juin 2020
Intitulé de l'arrêté:

- Arrêté concernant la modification du règlement d'aménagement communal pour le secteur des Jeunes-Rives.

Echéance du délai d'annonce préalable d'un référendum: lundi 13 juillet 2020.
Echéance du délai référendaire: lundi 24 août 2020.

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2e alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.
Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 29 juin 2020
Intitulé des arrêtés:

1 Arrêté concernant les Jeunes-Rives, aménagements secteur 1, réalisation;
2 Arrêté concernant les Jeunes-Rives, aménagements secteur 1, réalisation, évacuation et traitement des terres polluées;
3 Arrêté concernant les Jeunes-Rives, aménagements secteur 1, réalisation, équipements du port;
4 Arrêté concernant les Jeunes-Rives, aménagements secteur 1, réalisation, pourcent culturel;

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au lundi 24 août 2020.

Neuchâtel, le 1er juillet 2020

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, **Le chancelier,**
Thomas Facchinetti **Rémy Voirol**

Conseil général

Proclamation d'un conseiller général

En date du 22 juin 2020, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Jean-Pierre Mutabazi-Karamage, 15ème suppléant de la liste PLR Les Libéraux-Radicaux avec effet immédiat, en remplacement de M. Bruno Cortat, démissionnaire.

Neuchâtel, le 22 juin 2020

Le Conseil communal

La Ville officielle

Courses nocturnes

Le Noctambus est en service

Le Noctambus a repris du service, tout comme les autres transports nocturnes régionaux. Après trois mois d'arrêt en raison de l'épidémie de coronavirus, il dessert à nouveau l'entier de ses lignes selon l'horaire habituel. Il propose ainsi des courses à 1h30, 2h15 et 4h15 depuis la place Pury vers les destinations du Littoral ouest et est, 2h15 pour l'ouest du Val-de-Ruz et le Val-de-Travers et 3h15 pour le Val-de-Ruz et Rochefort. Le détail sur www.neuchatelville.ch/noctambus

Le retour des prestations nocturnes de transports publics reste conditionné au plan national de protection, fondé sur les recommandations sanitaires émises par la Confédération. Les voyageurs sont invités à se respecter les uns les autres en observant la distance prescrite aux arrêts, à veiller à bien se répartir dans les véhicules et à laisser un passage pour les personnes qui descendent. Le port du masque est vivement recommandé lorsque la distance sociale ne peut pas être garantie.

Sur les Jeunes-Rives

Cours de français dès mardi

Fort du succès des deux dernières années, les Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, le service de la cohésion multiculturelle et l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière de Neuchâtel collaborent à nouveau pour permettre à plusieurs centaines de personnes de se former gratuitement à la langue française durant l'été. Du 7 juillet au 13 août, les Jeunes-Rives (et le Bois du Petit-Château) accueilleront des cours destinés aux non-francophones désirant acquérir les connaissances de base en français. Les cours auront lieu les mardis, mercredis et jeudis de 16h30 à 18h00. Les enfants de 2 à 8 ans bénéficieront d'un service de garde. Des visites de lieux de formation sont prévues.

Bonnes vacances !

Vivre la Ville ne paraîtra pas durant les vacances estivales. D'ici la rentrée, retrouvez toutes les actualités de la Ville sur notre site internet, www.neuchatelville.ch, ou sur nos réseaux sociaux. La rédaction vous souhaite un bel été et se réjouit de vous retrouver le 26 août !

Mise en valeur des espaces publics

Rue de l'Orangerie piétonne cet été

La rue fut construite en 1860 sur la place d'un jardin d'agrumes dont un bâtiment subsiste aujourd'hui.

La rue de l'Orangerie sera rendue aux piétons et aux vélos du 6 juillet au 1er novembre. En supprimant temporairement la circulation motorisée sur cette petite rue qui relie les faubourgs de l'Hôpital et du Lac, la Ville de Neuchâtel veut améliorer la convivialité de tout un quartier, dans un contexte favorable à la mise en valeurs des espaces publics. Pendant cette période, les véhicules pourront emprunter la ruelle du Port dans le sens nord-sud.

La Ville prévoit des aménagements urbains pour profiter de cette ruelle bucolique et un établissement public de la rue, Le Bureau, installera une terrasse débordant largement de l'étroit trottoir existant. A quelques dizaines de mètres, le Jardin anglais se voit lui aussi agrémenté d'un nouvel établissement d'été, Le Biergarten.

La piétonisation temporaire de la rue, de même que la floraison de terrasses à la belle saison dans tout l'espace urbain, s'inscrivent dans une volonté de la Ville d'offrir à la population des lieux de détente vivants et agréables, afin que chacun puisse profiter de l'été à Neuchâtel dans le respect des consignes sanitaires. Pour rappel, une procédure facilitée permet aux exploitants d'étendre leur terrasse sans payer de taxe du domaine public.

Prenez-vous en photo sur l'esplanade du Mont-Blanc

Un bonjour de #Neuchâtel

Les grandes lettres #Neuchâtel installées sur l'esplanade du Mont-Blanc rencontrent un joli succès : de très nombreuses photos ont déjà été partagées sur les réseaux sociaux, à l'image de ces sympathiques cyclistes. N'hésitez pas vous non plus à vous photographier devant ce Neuchâtel rouge passion, avec vos amis, votre vélo, votre glace, ou même votre animal de compagnie. Et profitez de notre ville, si belle en été !

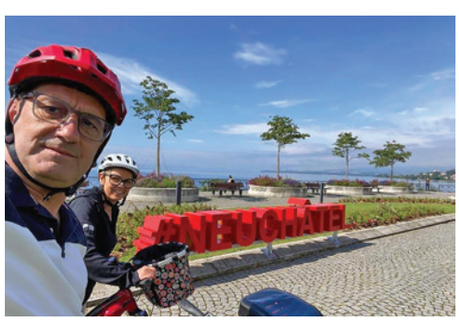

Echos

■ Samedi 27 juin, M. Thomas Facchinetti, président de la Ville et directeur des sports et Mme Violaine Blétry de Montmollin, vice-présidente ont représentés les autorités communales à la seconde étape du tournoi organisé par Swiss Tennis, au Tennis Club du Mail.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Hanny et Constantin Kyriacos-Enderli ainsi qu'à Pierina et Michel Kapp-Boeretto pour leur 55e anniversaire de mariage, à Mmes et MM. Claudine et Marc Béguelin-Revelly, à Ruth et Franco Ciavattini-Flückiger ainsi qu'à Claudine et Blaise Godet-Matthey pour leur 50e anniversaire de mariage. Dans les circonstances actuelles, les quelques fleurs accompagnants habituellement ces vœux ne peuvent malheureusement pas être livrées. Un contact sera pris dans cette perspective dès la fin de cette période de confinement.

Piscine de Serrières

Lecture au bord de l'eau

Lauréate du Prix Comul 2017, l'Association de prévention de l'illettrisme au préscolaire organise des animations lecture à la piscine de Serrières tous les jeudis après-midi, de 16h à 17h, durant la période de vacances scolaires. Même si les conteuses de la Louvrée ne pourront pas être de la partie en raison du coronavirus, des lectrices seront présentes pour apporter des livres et inciter les parents à lire aux enfants. Des masques seront mis à disposition. Les animations ont lieu uniquement si la météo le permet.

Marché du samedi

Maraîchers de retour au centre-ville

Depuis samedi dernier, il n'y a plus de marché le samedi à la place du Port. Afin de satisfaire les demandes des maraîchers, ceux-ci sont tous de retour en zone piétonne, notamment sur le nord de la rue du Seyon. Par contre les stands dans les quartiers (La Coudre et Serrières) sont maintenus. Davantage d'informations sur le site du marché de Neuchâtel : www.marche-neuchatel.ch

Semaine du 1er au 7 juillet

Trois sorties cinéma

Une sirène à Paris

Lorsque la Seine en crue vient déposer Lula au pied du Flowerburger, la péniche-cabaret où chante Gaspard, c'est un mini-tsunami qui va bouleverser leur existence. Lui, l'homme qui a souffert d'avoir trop aimé, et elle, la créature qui n'a jamais connu l'amour, vont apprendre à se connaître. Et à chanter d'une même voix. | **Apollo**

Les parfums

Anne Walberg est une célébrité dans le monde du parfum. Elle crée des fragrances et vend son incroyable talent à diverses sociétés. Egoïste au tempérament bien trempé, elle vit comme une diva. Son nouveau chauffeur Guillaume est bien le seul qui n'a pas peur de lui tenir tête. Sans doute la raison pour laquelle elle ne le renvoie pas. | **Apollo**

Pinocchio

Avec ce film d'action révolutionnaire tourné en Italie, le réalisateur Matteo Garrone revisite les aventures de Pinocchio, créant un monde fantastique riche à la fois de mystères et d'émerveillement. Geppetto, vieux menuisier, fabrique dans un morceau de bois un pantin qui va miraculeusement prendre vie. | **Apollo**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch

Impressum

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction : Aline Botteron, Anne Kybourg
Illustration : Atelier 333
Secrétariat : Thierry Guillod
Contact : Téléphone : 032 717 77 09 • E-mail : bulletinofficiel@ne.ch
Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page : Sandra Rocha
Impression et publicité : Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel
Téléphone : 032 725 12 96 • E-mail : journal@messeiller.ch
Tirage : 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine ? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration !

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité :
N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), lecture publique : horaires provisoires jusqu'au 16 août : lu au ve 14h-18h ; ve 3 juillet fermé l'après-midi. www.bpun.unine.ch/horaires Tél. 032 717 73 00.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans), nouveaux horaires : ma au ve 13h30-17h. Tél. 032 725 10 00. www.bibliotheque-pestalozzi.ch. Prescriptions sanitaires de l'OFSP et Association Biblio-Suisse.

Bibliomonde bibliothèque interculturelle et multilingue (rue de la Treille 5), horaires : lu, me et ve 14h-17h, ma 9h-11h /14h-17h, je 14h-19h et sa 10h-12h. Fermeture estivale du 13 juillet au 9 août. Tél. 032 721 34 40. www.bibliomonde.ch.

Piscines du Nid-du-Crô Ouverture au public : Piscine intérieure : fermée pour vidange du 6 juillet au 16 août ; Piscines extérieures, tous les jours 9h-20h jusqu'au 6 septembre. Tél. 032 717 85 00. www.lessports.ch.

Piscine de Serrières Ouverture au public jusqu'au 30 août ; Durant les vacances scolaires, tous les jours 10h-19h. Fermée en cas de mauvais temps. Tél. 032 717 85 00.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture lu au ve 8h30-12h et 13h30-16h. Tél. 032 717 74 10, e-mail : service.social.neuchatelville@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me 13h-18h, je 17h-19h et ve 14h-18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail : sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu et me 8h30-12h et 13h30-17h ; ma 7h30-12h et ap-midi fermé ; je 8h30-12h et 13h30-18h ; ve 8h30-15h non-stop. Tél: 032 717 72 20, e-mail : cdh.vdn@ne.ch. Max 5 personnes à la fois, merci de patienter à l'extérieur.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture lu au ve 8h30-12h, sauf ma dès 7h30, l'après-midi sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail : ec.vdn@ne.ch. Max 5 personnes à la fois, merci de patienter à l'extérieur.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), objets trouvés, parcage en ville, propriétaires de chien, sécurité publique, ports, prévention feu, pompiers et ambulanciers professionnels, protection civile, médiation urbaine, réception ouverte, lu au je 7h30-12h et 13h30-17h (je 18h), ve 7h30-17h non-stop. Tél : 032 717 70 70. Merci de privilégier les prestations en ligne : www.neuchatelville.ch/securite.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad) : T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables : 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Culte du dimanche 05 juillet

Collégiale : di 05, 10h, culte.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, di 05, 9h30, 11h30 et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc, sa 04, 17h, messe ; di 05, 10h et 11h15, messes en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 04, 18h30, messe.

Mission portugaise : horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mission-portugaise.

Mission polonaise : les 2èmes, 3èmes et 4èmes dimanches du mois à 11h30, église du Bon Pasteur aux Geneveys sur Coffrane.

Merci de respecter les règles sanitaires et les consignes locales.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 05, 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel, di 05, 10h, célébration à la Chaux-de-Fonds ; sa 11 et sa 25 juillet, célébration.

Publicité

bls réunit.

Travaux d'entretien de Neuchâtel et Ins pendant la nuit

lundi, 13 juillet – vendredi, 17 juillet 2020, de 22.00 - 06.00 h.

BLS réalise des travaux d'entretien sur la voie. En raison d'un trafic ferroviaire important et afin de garantir la sécurité, les travaux doivent être effectués la nuit. Les trains circulent selon l'horaire.

Ces travaux vont entraîner des nuisances sonores, mais nous les organiserons de manière à limiter le bruit au minimum. Nous remercions la population concernée de sa compréhension.

Des questions?
Notre service clientèle se tient à votre disposition tous les jours de 7 h 00 à 19 h 00.
Téléphone 058 327 31 32
Formulaire de contact : www.bls.ch/serviceclientele

Meilleures salutations
BLS SA

swissmade
GINDRAUX Fenêtres®
NEUCHÂTEL • LAUSANNE • GENÈVE
www.gindraux.ch

Votre confort en tout temps!
- Dépannage 24/24
- Une solide expérience
- Energies renouvelables
- Entretien global
- Conseils et devis

CLIMAX ENERGIES SA
CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN
CH-2014 Bôle • 032 723 08 08 • www.climax.ch

Vive l'imprimerie!
Messeiller SA • Route des Falaises 94 • 2000 Neuchâtel
T 032 725 12 96 • F 032 724 19 37 • www.messeiller.ch

Neuchâtel dévoile quelques-unes de ses plus belles facettes à (re)découvrir cet été

Un air de vacances à Neuchâtel !

Vos vacances aux Seychelles ou à Istanbul sont annulées : qu'à cela ne tienne ! Neuchâtel regorge d'endroits charmants et pittoresques pour profiter de l'été ensoleillé, et ils ressemblent parfois à des destinations de rêve. Voyez plutôt !

Pas besoin de prendre l'avion pour atteindre son lieu de vacances cette année, et ceci d'autant plus que le Conseil fédéral nous encourage à passer nos vacances en Suisse. Et pourquoi pas… à Neuchâtel ? Notre ville, pour peu qu'on la parcoure avec un regard tout neuf, ne manque pas d'images de cartes postales et toutes les plus belles destinations sont réunies.

De la crique bleu turquoise de Serrières qui se donne des airs de Seychelles au quartier du Neubourg, de la roche de l'Ermitage en mini-parc Yosemite à l'architecture orientaliste de Philippe Suchard, les photographes de l'Atelier 333 nous font visiter la ville. Bonnes vacances, même chez vous !

La roche de l'Ermitage fait parfois penser aux imposants rochers du parc national de Yosemite, en Californie. (Lucas Vuitel)

La lessive colorée suspendue dans les rues du Neubourg donne au quartier un air de sud. (Lucas Vuitel)

Les teintes changeantes du lac rappellent celles des Seychelles.

Le minaret Suchard à Serrières semble sorti tout droit d'une carte postale d'Istanbul. (David Marchon)